© Drogues Info Service - 18 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Chlorhydrate de méthadone

Par Profil supprimé Postée le 11/12/2009 16:50

> Bonsoir,
> Une personne de mon entourage a commencé par le cannabis, puis la cocaïne et maintenant l'héroïne et peut-être encore d'autre produits que je ne connais pas.
> J'ai trouvé plusieurs flacons de chlorhydrate de methadone et je voulais savoir si quelqu'un pouvait m'éclairer.
> J'ai lu quelques articles à ce sujet sur le net, ce qui m'amène à me poser encore plus de questions.
> Je veux vraiment aider cette personne, et je pense qu'elle n'est suivi par aucun médecin ou quelconque autre institution, alors que ce substitut est apparemment prescrit avec un suivi et tout ce qui peut aller avec.
> Je ne sais plus comment m'y prendre pour l'aider.
> J'ai essayé le dialogue mais cette personne me dit qu'elle gère, qu'il ne faut pas que je m'inquiète mais je sais pertinemment que c'est faux.
> Merci de me donner quelques conseils, je voudrais faire vite...
> Bonne soirée à toutes et tous

Mise en ligne le 15/12/2009

Bonjour,

Comme vous avez certainement dû le lire, le chlorhydrate de méthadone (communément appelé : méthadone) est l'un des produits de substitution des opiacés (tout ce qui provient de l'opium et, notamment, l'héroïne). C'est un médicament qui n'est délivré que sur ordonnance et prescrit pour éviter le manque d'héroïne. Ce produit n'est pas préconnisé pour le cannabis ou la cocaïne par exemple. Il est indiqué pour les usagers d'opiacés qui ne sont pas dans une démarche d'arrêt. Vous pourrez trouver de plus amples informations sur ce médicament en consultant notre lien ci-dessous.

En ce qui concerne votre proche, il semblerait, selon votre description de la situation, qu'il se procure la méthadone "au noir" (marché parallèle illégal). Même si cette personne vous affirme "pouvoir gérer" et, ainsi, éviter toute discussion, peut-être pourriez-vous déjà l'informer sur les avantages qu'elle pourrait avoir en se faisant délivrer la méthadone par un médecin ou dans une consultation spécialisée en toxicomanie :

- Un coût financier moindre de la méthadone (gratuite dans une consultation spécialisée et remboursée à 65% par la sécurité sociale),
- Une meilleure stabilisation (ne plus connaître de pics ou le manque en alternant héroïne et méthadone),
- Plus de risque judiciaire avec une prescription,
- Une possibilité de dialogue avec un tiers extérieur à son histoire (neutre et bienveillant).

Par ailleurs, vous pourriez aussi expliquer à votre proche qu'il est fortement déconseillé d'associer héroïne et méthadone car, même s'il ne ressent pas l'effet de "défonce", il prend le risque d'une dépression respiratoire, d'un surdosage.

En revanche, même si nous entendons votre fort désir d'aider cette personne, cela reste difficile tant que votre proche ne vous sollicitera pas dans ce sens. Votre position peut vous renvoyer un sentiment d'impuissance, mais il n'est pas possible de désirer à la place de quelqu'un.
Toutefois, en lui apportant un certain nombre de conseils, ne serait-ce que pour réduire les risques potentiels qu'il prend, votre proche pourrait vous reconnaître comme une interlocutrice valable.

Nous vous conseillons également de, vous aussi, en discuter avec une tierce personne afin de trouver soutien et conseils. Vous pouvez téléphoner à drogues Info Service (0800.23.13.13 gratuit d'un poste fixe, de 8h00 à 2h00) où des professionnels peuvent vous aider dans cette situation. Vous pouvez aussi être reçue dans une consultation spécialisée en toxicomanie (confidentielle et gratuite), dont vous trouverez une adresse sur notre site à "adresses utiles". Nous vous avons mis deux de ces consultations de votre département en lien ci-dessous.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre Le Pélican - Tarentaise

45 avenue Jean Jaurès
73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 37 87 00
Site web : www.le-pelican.org
Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le mardi de 13h à 18h, le mercredi de 9h à 12h30, jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h secrétariat fermé le mardi matin et mercredi après-midi
Accueil du public : Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le mardi de 13h à 18h, le mercredi de 9h à 12h30, jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Accueil des jeunes de 12 à 21 ans et/ou de leur entourage, principalement le mercredi sur rendez-vous uniquement de 9h à 12h de 13h à 17h

Voir la fiche détaillée

Centre Le Pélican

241, chemin des Moulins
73000 CHAMBERY

Tél : 04 79 62 56 24

Site web : www.le-pelican.org
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h Mardi de 8h30 à 12h45 et de 14h à 18h Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le jeudi de 16h à 19h et un samedi sur deux de 9h à 12h
Substitution : Centre méthadone, délivrance traitement sur place, de 8h30 à 12h
Centre : Proposition de groupes de parole un samedi sur deux de 9h à 12h (addictions aux jeux et dépendances affectives et/ou sexuelles)

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- La substitution : la méthadone
- var_recherche=m%E9thadone